



Une hypothèse que je crois qui a été négligée...

Poursuite d'un vieux débat

COMMUNICATION DE MARC WILMET
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 12 MAI 2018

Chères consœurs et chers confrères,

La communication faite ici même le 8 février 2014, intitulée ludiquement « Tout est relative », vous avait laissés sur un insoutenable *suspense*^{*}. Il s'agissait – je n'ose pas dire « souvenez-vous » – de ce que Ferdinand Brunot qualifie de « forme la plus complexe de proposition relative qu'on pouvait trouver au temps du Ménestrel de Reims et qui a survécu jusqu'aujourd'hui » (1953, II, p. 428). L'historien de la langue française en mentionnait deux exemples anciens : « Les bestes *que* tu vois *qui* monstrent felonnie » (extrait du *Roman d'Alexandre*) et « Ne dirai chose *que* je cuit *qui* vos griet » (extrait du *Cligès* de Chrétien de Troyes). À des décennies de distance, la *Grammaire méthodique du français* y voit toujours « une variante difficilement analysable des relatives imbriquées » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 803), dont elle reproduit un exemple du XVIII^e siècle déjà cité par Wagner et Pinchon (1962, § 669, a) : « ... vous ne vous souvenez donc pas que c'était la femme du monde *que* vous prétendiez *qui* avait

^{*} Texte de l'exposé oral. Les éditions successives de ma *Grammaire critique du français* ne comportent pas la solution à laquelle j'adhère désormais, esquissée une première fois lors du colloque « Jeux et enjeux de la linguistique » (Strasbourg, USIAS : 8 juin 2016).

le plus d'esprit ? » (Mme du Deffand) et un exemple moderne fabriqué : *C'est un livre que je sais qui aura du succès*. Du même tonneau : *Une hypothèse que je crois qui est négligée... L'homme que tu dis qui ressemble à un chat...* (Léard, 1990) ou *L'homme que je crois qui est venu est son frère* (Pierrard, 1992), etc., toutes constructions insérant une « subordonnée » en *qui* (*qui aura du succès, qui est négligée, qui ressemble à un chat, qui est venu*) dans une « subordonnée » en *que* (*que je sais, que je crois, que tu dis, que je crois*).

Avant de poursuivre, reprécisons trois points de terminologie et de théorie.

(1) Nous ne parlerons plus (pour les raisons exposées en 2014) de « proposition » mais de phrase ; de « proposition principale » et de « proposition subordonnée » mais de phrase matrice et de sous-phrase d'une phrase complexe ; de « proposition subordonnée relative » mais de sous-phrase pronominale, à savoir la sous-phrase qu'un pronom *qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel...* enchâsse dans la phrase matrice.

(2) Les sous-phrases pronominales se prêtent dans leur immense majorité à une double lecture, correspondant à deux fonctions grammaticales distinctes.

— *Primo*, fonction déterminative si la sous-phrase réduit l'extension de l'antécédent auquel réfère le pronom enchâsseur¹. La *Logique ou l'art de penser* de Port-Royal (1662) donnait en illustration *Les hommes qui sont pieux sont charitables* : comprendre qu'il existe moins d'hommes pieux que d'hommes ou, en termes mathématiques, que les hommes pieux constituent un sous-ensemble de l'ensemble des hommes.

— *Secundo*, fonction prédicative si la sous-phrase laisse intacte l'extension de l'antécédent de son pronom enchâsseur. Transformons à cet effet l'exemple des « Messieurs » Arnauld et Nicole (leur « explicative » originelle *Les hommes qui sont créés pour connaître et aimer Dieu...* relevant de toute évidence d'un acte de foi théologique) : *Les hommes, qui sont pieux, sont charitables*. Le postulat, assumé

¹ En sont donc automatiquement retirées les « relatives sans antécédent » (une contradiction *in adjecto* vu que « relatif » signifie « qui relie »). *Qui dort dine* ou *Qui vivra verra*, etc. sont des sous-phrases pronominales sujets des verbes matriciels *dine* ou *verra*.

cette fois-ci par la mise entre virgules, est que la piété s'attache indissolublement à l'espèce humaine.

(3) Il est parfaitement possible de panacher dans une même phrase des sous-phrases déterminatives et des sous-phrases prédicatives. L'article *Tout est relative* (consultable sur le site www.arllfb.be) alléguait les croisements *Connaissez-vous des Chrétiens qui sont pieux qui soient charitables ?* = « connaissez-vous des Chrétiens à la fois pieux et charitables ? » (déterminative + déterminative). *Connaissez-vous des Chrétiens qui soient pieux, qui sont charitables ?* = « si d'aventure vous connaissez des Chrétiens pieux, vous constaterez qu'ils sont charitables » (déterminative + prédicative). *Connaissez-vous des Chrétiens, qui sont pieux, qui soient charitables ?* = « tous les Chrétiens sont pieux, certes, mais leur piété est-elle synonyme de charité ? » (prédicative + déterminative). *Connaissez-vous des Chrétiens, qui sont pieux, qui sont charitables ?* = « les vrais Chrétiens, pour peu que vous en connaissiez, sont pieux et charitables » (prédicative + prédicative)².

*

² Le même article excluait de toute lecture prédicative les sous-phrases pronominales au subjonctif du type *Pierre cherche une secrétaire qui connaisse le hongrois et le japonais*, y compris après un « afterthought » : *Pierre cherche une secrétaire... qui connaisse le hongrois et le japonais*. C'était compter sans la construction exceptive *Il n'y a que la secrétaire de Pierre qui connaisse le hongrois et le japonais* (paraphrase « il n'y a de polyglotte que la secrétaire de Pierre »), voire *La secrétaire de Pierre est la seule qui connaisse le hongrois et le japonais* (paraphrases « la seule polyglotte » ou « la seule de polyglotte »). J'en profite pour confesser un autre repentir. Les prädicatives de *Moi qui bois de la bière et toi qui manges de la choucroute* (Kleiber, 1987) ou du vers de Nerval que cite Goosse (¹⁵2011, § 1113, a, 1^o) : « Dans la nuit du tombeau, toi qui m'as consolé... », ne passeraient pas plus déterminatives après le pronom *moi* ou *toi* qu'après les noms propres inarticulés les prädicatives *Dieu qui est invisible... Paris qui est la plus grande ville de l'Europe... Jules César qui a été le plus grand capitaine du monde...*, où une déterminative ferait apparaître un article : *Le Dieu qui est invisible...*, etc. Je renonce du coup à la fonction de qualifiant pour *président de la République* dans les fameuses « anaphores » de François Hollande : « Moi président de la République, je ne serai pas le chef de la majorité, je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée », etc.

Revenons à la phrase qui a inspiré notre titre : *Une hypothèse que je crois qui est négligée...* On s'avise que les sous-phrases successives *que je crois* et *qui est négligée* pourraient à priori ressortir l'une et l'autre à la détermination et/ou à la prédication. Rien n'exige en outre que l'enchâsseur *que* appartienne à la classe des pronoms (sur le plan de *qui, quoi, dont, lequel...*) plutôt qu'à celle des conjonctions (sur le plan de *dès que, lorsque, quand...*). Devenue conjonctionnelle, la sous-phrase *que je crois* ne serait ni déterminative ni prédicative mais complétive.

Les données grammaticales de l'énigme sont en place.

Mais d'où procède, maintenant, la difficulté sémantique ? À vue de nez, du fait que le verbe *croire* de la sous-phrase numéro 1 *que je crois* revendique son droit à régir la sous-phrase numéro 2 *qui est négligée* simultanément dépendante de l'antécédent *une hypothèse*. La négation de *je crois* autorisant l'indicatif à glisser au subjonctif confirme la prétention : *Une hypothèse que je ne crois pas qui soit négligée...*

Le défi intellectuel était tentant. Philologues et grammairiens d'avant ou d'après Brunot furent nombreux à le relever. Six analyses auront finalement trouvé des partisans : (1) *que* pronom et *qui* pronom, (2) *que* pronom et *qui* conjonction, (3) *que* conjonction et *qui* pronom, (4) *que* conjonction et *qui* conjonction, (5) *que* pronom à source élargie et *qui* pronom, (6) *que* pronom et amalgame du pronom *qui* et de la conjonction *que*.

Au terme de la revue, l'insatisfaction persistante nous mènera vers une septième proposition.

ANALYSE 1 : *QUE* PRONOM ET *QUI* PRONOM

La « construction avec double relatif » (Grevisse & Goosse, ¹⁶2016, § III6) rallie sans doute une majorité de suffrages. Or, l'exacte fonction du pronom *que* dans *Une hypothèse que je crois qui est négligée...* n'est pas évidente.

— Ou complément premier (en termes traditionnels : « complément d'objet direct ») du verbe *croire* : *Une hypothèse que je crois...* = « que j'admets, que

je tiens pour vraie ». La décision conduit à flanquer la sous-phrase déterminative *que je crois* d'une sous-phrase prédicative *qui est négligée*, qu'une pause permet de raccorder à l'antécédent commun *une hypothèse*. Le sens général de la phrase en sort altéré : *Une hypothèse que je crois, qui est négligée...* n'imbrique plus les deux sous-phrases mais les juxtapose, et la négation serait désormais sans influence modale : *Une hypothèse que je ne crois pas, qui est négligée...* (**qui soit négligée*).

— Ou complément second (en termes traditionnels : « complément d'objet indirect ») du verbe *croire* : *Une hypothèse que je crois x ou y...* = « une hypothèse dont je crois *x* ou *y* ». Il faudrait pour cela que le pronom *que* serve de « relatif universel » comme dans *C'est le film que je t'ai parlé*, ou au minimum de « relatif décumulé » comme dans *C'est le film que je t'en ai parlé*, un « fait de syntaxe populaire » (Brunot) tôt attesté : « Berars c'on dit k'il fu mors » = « dont on dit », etc.

— De la même façon que par exemple *le chien* dans *J'entends le chien aboyer* serait d'après les adeptes de la « subordonnée infinitive » sujet de l'infinitif *aboyer*, donc également (cf. Härmä, 1979, p. 47) sujet de *qui aboie* dans *J'entends le chien qui aboie*, le pronom *que* deviendrait sujet de la sous-phrase *qui est négligée* transformable en infinitif : *Une hypothèse que je crois qui est négligée...* ⇒ *Une hypothèse que je crois être négligée...* Outre que l'interdiction de substituer à *le chien* un pronom *il* (**J'entends il aboyer*) rend la fonction de sujet assez suspecte, cette « piste scandinave » (Le Flem, 1993) est-elle envisageable au-delà des verbes de perception *entendre, voir, surprendre...* ? La projection de l'antécédent, en tout état de cause, convient mieux à *Le chien, je l'entends qui aboie* qu'à ?*Une hypothèse, je la crois qui est négligée*.

ANALYSE 2 : QUE PRONOM ET QUI CONJONCTION

L'indistinction de *Que croyez-vous qu'il arriva ?* et de *Que croyez-vous qui arriva ?* est patente. Brunot (*ibid.*) justifie : « On peut expliquer *qui* par *que il...* » Moreau (1971, p. 81) suggère aussi qu'un premier *que* commutable par *dont* changerait le *que* conjonctionnel de par exemple *L'homme que tu dis qui ressemble à un chat...* en

un *qui* écrasant la conjonction *que* et le pronom personnel *il* = « qu'il ressemble à un chat ». L'ennui est qu'au contact du pronom féminin *elle* on attendrait l'élision de *que* en *qu'* supprimant l'hiatus de deux voyelles ou carrément le pronom : *Une hypothèse que je crois qu'elle est négligée...* ou *Une hypothèse que je crois qu'est négligée...* L'analyse interdirait de surcroît la transformation de la seconde sous-phrasede en infinitif : *Une hypothèse que je crois être négligée...* mais non **Une hypothèse dont je crois être négligée...* (seulement admissible dans l'interprétation « je crois qu'elle me néglige »).

En faisant de *que* un *qui* dont la « trace fonctionnelle » -i a été transmise à la conjonction subséquente, Pierrard (1992) évite les deux écueils. L'astuce présuppose néanmoins que le pronom ait à coup sûr la fonction d'un sujet.

ANALYSE 3 : *QUE* CONJONCTION ET *QUI* PRONOM

Que pronom peine à se trouver une fonction dans *Une hypothèse que je crois qui est négligée...* ? Inutile, peut-être, puisqu'on a une conjonction *que* enchâssant une sous-phrasede à fonction déterminative dans par exemple *L'hypothèse que Marie n'aime plus Pierre...* = « l'hypothèse de son désamour », de chercher midi à quatorze heures. Le mieux serait « de suivre la morphologie et de la confirmer par des arguments syntaxiques » (Léard, 1990, p. 63).

Le pari morphologique rappelle *mutatis mutandis* le raisonnement du Loup de La Fontaine (« si ce n'est toi, c'est donc ton frère ») et on voit mal comment les « arguments syntaxiques » rendraient compte du *que* inanimé de *Que croyez-vous qui a été négligé ?* échangeable avec l'animé *qui* de *Qui croyez-vous qui a été négligé ?*, auquel personne ou presque personne ne songerait à contester le statut de pronom.

ANALYSE 4 : *QUE* CONJONCTION ET *QUI* CONJONCTION

L'idée, brièvement caressée par Godard (1988, p. 16) – qui, soyons honnêtes, avait un autre objectif : le pronom *dont* –, additionne les défauts ou les incertitudes des analyses 2 et 3.

ANALYSE 5 : LA SOURCE ELARGIE DE *QUE*

Gérard Moignet (1981, p. 186) retrouve une piste qu'avait ouverte dès le XIX^e siècle le romaniste suisse Adolf Tobler (cf. Brunot, *ibid.*, p. 429). Le pronom *que* de la première sous-phrased (*que je crois*) pourrait recevoir comme antécédent, au lieu de *une hypothèse*, le syntagme nominal que la seconde sous-phrased (*qui est négligée*) forme avec son propre antécédent : *Une hypothèse qui est négligée, que je crois...* Le déplacement vers l'avant de *que je crois* : *Une hypothèse que je crois qui est négligée...* changerait seulement l'anaphore (la référence « à gauche » *une hypothèse qui est négligée*) en anacataphore (une référence « à gauche » : *une hypothèse*, une référence « à droite » : *qui est négligée*),... mais au prix de l'effacement de la virgule.

Subsiste un écueil. Il arrive que, malgré ce caractère supposé d'incise parenthétique, la sous-phrased en *que* ne puisse être omise. Le Bidois (1968, I, § 580) retranscrit une phrase d'Émile Faguet : « Mirabeau a eu une courte existence qu'on s'étonne qui ait pu être si longue », inacceptable en l'absence du segment *qu'on s'étonne* : *Une hypothèse qui est négligée...* vs **Mirabeau a eu une courte existence qui ait pu être si longue*.

ANALYSE 6 : AMALGAME DE *QUE* ET *QUI*

Brunot avait jeté l'éponge : « Le langage vivant se dérobe aux exigences d'une logique trop minutieuse » (II, 1953, p. 430). La *Grammaire critique du français* ramasse le gant (Wilmet, 2010, § 634).

D'où procède au fond le casse-tête ? De l'envie simultanée d'un *qui* et d'un *que* à la charnière de la seconde sous-phrased : *l'hypothèse qui est négligée et je crois*

(*je ne crois pas*) *qu'elle est (soit) négligée*. Et si *qui*, profitant de la racine *qu-*, jouait les deux rôles du pronom et de la conjonction ? Autrement dit, *qui* télescoperait « qui que » ou « que qui ».

Les cas d'haplologies ne manquent pas en français. Quand le cardinal de Retz critique les prêtres « lesquels aiment mieux que tout le temple périsse, *que* vous y mettiez seulement une pierre pour le réparer », seul le *que* de la comparaison d'inégalité *aimer mieux x que y* est exprimé (« aimer que *x* » et « aimer que *y* » devraient aboutir à « aimer /que *x*/ mieux que /que *y*/ »). D'un enjeu ecclésiastique à un combat laïque préalable à la loi française de 1905, le député de la Seine Denys Cochin « sucre » aussi un *que* : « La question que nous traitons touche aux affaires étrangères par beaucoup de points. D'abord, parce *qu'on* le veuille ou non, il s'agit d'un traité, c'est-à-dire d'un engagement de la France » (= « parce que » + « qu'on le veuille ou non »). Le premier *que* élimine encore le second dans *Il ne manquerait plus que Marie tombe malade* (= « il ne manquerait plus qu'une chose : que Marie tombe malade »). *Quoi de plus normal que Pierre épouse Marie ?* (= « il serait normal que Pierre épouse Marie » + « rien n'est plus normal que cela »). Et n'aurions-nous pas une sorte de chevauchement de conjonction et de pronom dans les comparatives : *Marie est plus intelligente que Pierre* = « Pierre et Marie ont l'un et l'autre un certain degré d'intelligence » (*que* pronom) et « Marie en a davantage » (conjonction *plus... que*) ?

Ces court-circuits n'effacent néanmoins un *que* qu'en présence d'un second *que*. Une autre interprétation reçoit aujourd'hui ma préférence. Elle va exiger un petit détour.

*

Qu'est-ce exactement qu'une phrase ? L'unique chapitre sur lequel les spécialistes tombent d'accord, c'est que ni la syntaxe ni la sémantique ni la phonétique ne réussissent à la définir.

— La syntaxe... Cette déclaration de Saint-Exupéry ruinerait par exemple le schéma d'un réseau fini de dépendances : « La guerre est une maladie. Comme le typhus ».

— La sémantique... Le premier pronom anaphorique venu suffit à dissiper le mirage du « sens complet » : *Marie n'aime pas Pierre. Elle aime Nestor*, etc.

— La phonétique... Le mythe d'une intonation stéréotypée « avec montée initiale et descente finale » résiste mal à des ponctuations autoritaires : « Vieille femme, elle avait les mêmes yeux. Bleus. Froids. Rieurs » (Henri Courtade) et à tous les matraquages de « points ronds » que préconisait Cavanna (*Mignonne, allons voir si la rose...*, Paris, Albin Michel, ²2001, p. 47-48) : « Quand tu t'aperçois que tu te perds en un labyrinthe tortillant, que les incidentes, les mises en apposition, les subordonnées conjonctives et les relatives s'emmêlent et ne mènent à rien qu'au galimatias, alors, arrête-toi. Ferme les yeux. Respire un grand coup. Deux, trois grands coups, bien profonds. Et distribue des points. De beaux gros points ronds »³.

Les travaux portant aujourd'hui sur le français parlé ont renforcé le scepticisme. N'empêche, à l'écrit ou lors des transcriptions de l'oral, nul ne met en doute la réalité de phrases graphiques, quelle que soit par ailleurs l'importance qu'on voudra leur attribuer. Nous repartirons de là.

Soit la phrase graphique *Une hypothèse que je crois qui a été négligée serait-elle la bonne ?* La phrase est complexe, c'est-à-dire qu'elle se décompose en une phrase matrice et une sous-phrase. La phrase matrice – le trait la distingue des « principales » parfois non viables d'antan – comporte un logement (noté Δ 'delta') destiné à accueillir la sous-phrase par l'entremise de l'enchâsseur pronominal *que*. Donc : *Une hypothèse Δ serait-elle la bonne ?* La sous-phrase sert à son tour de matrice : *que je crois Δ* , en laquelle l'enchâsseur pronominal *qui* insère une sous-sous-phrase *qui a été négligée*.

³ Les « ateliers d'écriture » semblent s'être fait une spécialité de ces phrases nominales. En voici un exemple tiré d'un manuscrit inédit (et risquant de le rester) : « Elle s'est levée. Le matin. Résolue. Les yeux grands. Le regard clair. La pluie de la rue. Désormais. »

Poursuivons la démarche. N'importe quelle phrase, sous-phrase ou sous-sous-phrase exige (1) une énonciation contenant et (2) un énoncé contenu.

(1) L'énonciation arrime un énoncé au triple point de vue de la personne grammaticale (*qui ?*), du temps grammatical (*quand ?*), de la modalité grammaticale (*comment ?*).

— L'individu qui endosse l'énonciation est l'énonciateur, subsidiairement locuteur (à l'oral) ou scripteur (à l'écrit). Il distribue tel un metteur en scène les acteurs ou les « actants » (Tesnière) de l'énoncé : personnes 1, 2, 3, 4, 5 ou 6. Pour la phrase *Une hypothèse que je crois qui a été négligée serait-elle la bonne ?*, l'énonciateur n'est pas précisé, la personne de la phrase est troisième (*elle*), la personne de la sous-phrase est première (*je*) et la personne de la sous-sous-phrase est troisième (*qui* = « une hypothèse »).

— Le temps trouve le véhicule principal d'un verbe – en allemand, *Zeitwort* 'mot de temps' –, mais il faut se garder de prendre *temps* au sens de « temps de conjugaison » (le *tense* vs le *time* des Anglais, le *Tempus* vs le *Zeit* des Allemands, les « tiroirs » *savez, sêtes, saviez, saurez, sauriez, avez su*, etc. de Damourette et Pichon), en tout cas quand *présent*, dans la nomenclature française, signifie « simple » (l'infinitif « présent » *marcher*, le participe « présent » *marchant*, le subjonctif « présent » *marche/marchions*, le conditionnel « présent » *marcherais...*) et quand *passé* signifie « composé » (l'infinitif « passé » *avoir marché*, le participe « passé » *ayant marché*, le subjonctif « passé » *aie marché*, le conditionnel « passé » *aurais marché...*). Pour *Une hypothèse que je crois qui a été négligée serait-elle la bonne ?*, le temps de la phrase est le futur du passé (*serait*), le temps de la sous-phrase est le présent (*crois*) et le temps de la sous-sous-phrase est le présent antérieur (*a été*, dit traditionnellement « passé composé »).

— La modalité offre les trois options de l'assertion, qui certifie un contenu positif ou négatif : *Pierre chante* ou *Pierre ne chante pas* = « il est vrai que Pierre chante ou ne chante pas » ; de l'interrogation, qui hésite ou feint d'hésiter quant à la véracité du contenu : *Pierre chante-t-il ?* ou *Pierre ne chante-t-il pas ?* = « j'ignore si Pierre chante ou s'il ne chante pas » ; de l'injonction, qui entend

obtenir de l'allocutaire un comportement adéquat : *Pierre, chante !* ou *Pierre, ne chante pas !* (l'assertion, l'interrogation et l'injonction mutuellement exclusives : une raison de ne pas mettre l'exclamation au crédit de la modalité). La modalité de la phrase *Une hypothèse que je crois qui a été négligée serait-elle la bonne ?* est interrogative, la modalité de la sous-phrase *que je crois* et de la sous-sous-phrase *qui a été négligée* est assertive.

(2) L'énoncé est comparable, dans son agencement maximal, à un pont dont le premier pilier figurerait le thème (au sens propre du grec *théma* 'socle, soubassement', pas au sens commun, gros de cacophonies et de chicanes, d'« élément connu » ou d'« idée qu'on développe »), le tablier la copule (du latin *copula* 'lien') – invisible mais sous-jacente au verbe dans *Pierre chante*, visible dans *Pierre est chanteur* –, le second pilier le rhème (du grec *rhéma* 'parole, verbe, prédicat') et l'ensemble de l'ouvrage la prédication. Il en est de deux types : une prédication première obligatoire (complète à trois termes, incomplète à un ou deux termes) et une prédication seconde facultative (à maximum deux termes) greffée sur la prédication première.

— Le thème de la prédication première est le sujet. Qu'une copule soit ou non apparente, le verbe de la prédication première agglutine un prédicat, duquel la copule exprimée détache un attribut. Pour *Une hypothèse Δ serait-elle la bonne ?*, le sujet est, en coréférence avec *une hypothèse*, le pronom *elle* inversé, le prédicat est le syntagme verbal *serait la bonne*, la copule est *serait* et l'attribut est le pronom *la bonne* (qui résulte de l'effacement du nom *hypothèse*).

— La prédication seconde se passe de copule. Son thème est l'apposé (une fonction quasi inconnue en grammaire française) et son rhème est l'apposition (une fonction tantôt sous-estimée et tantôt surestimée)⁴. Pour *Une hypothèse Δ*

⁴ La responsabilité de la sous-estimation incombe à la grammaire scolaire. Préoccupée d'orthographe, elle se devait d'expliquer que par exemple le vers « Femme, moine, vieillards, tout était descendu » (La Fontaine, *Fables*, VII, 9) accorde le verbe avec le singulier *tout* et néglige le pluriel *Femme, moine, vieillards*. Justement, la rhétorique nommait « apposition » une « construction par exubérance » (Fontanier). L'école adopte la figure en qualité de « nom supprimable » et du coup écarte de la fonction ce qui n'est pas un nom (mais un adjectif, un verbe, une sous-phrase...) et ce qui n'est pas supprimable. La responsabilité de la surestimation

serait-elle la bonne ?, le pronom sujet *elle* de la prédication première est aussi l'apposé de la prédication seconde, dont le syntagme nominal entier *une hypothèse* Δ est l'apposition.

À la lumière de ce qui précède, dans les exemples de l'analyse numéro 1 ci-dessus : *J'entends un chien aboyer* ou *J'entends un chien qui aboie*, l'erreur était d'instituer *un chien* sujet (ou « pseudo-sujet ») de l'infinitif ou de la sous-phrase. Le verbe *entendre* construit en réalité un complément premier *un chien aboyer/qui aboie* comportant – c'est le facteur capital – une prédication seconde.

Une amorce de pareille analyse se rencontrait chez Grevisse-Goosse : « *Jeanne QUE vous dites QUI est malade*. On pourrait expliquer cela en présentant *qui est malade* comme un attribut du complément d'objet ; comp. *Jeanne que vous dites responsable*. Comp. aussi *Je le vois qui passe...* » (¹⁶2016, § III6). Au lieu d'un « attribut du complément d'objet direct » – mal nommé quand l'apposé demande à sens constant l'apposition : si *Nous avons promu Marie ambassadrice* implique « nous avons promu Marie », *Il voit bien Charles président* n'implique pas « il voit Charles » (voir Wilmet, ⁵2010, § 614, 3, rem.) –, la solution serait de faire de la prédication seconde entière le complément : *Il voit bien [Charles président]*, etc. On règle du même coup (voir *ibid.*, § 616, 6) le sort des funestes « propositions subordonnées infinitives » et « propositions subordonnées participes » venues de la grammaire latine et dénaturant des phrases parfaitement simples : *On entend un chien aboyer* (ou *On entend aboyer un chien*) et *Le chat parti, les souris dansent*⁵. Et l'on récupère dans la foulée les « épithètes détachées » de par exemple *Maladroit, Pierre a renversé un vase*, et les

incombe à la grammaire latine et aux scolastiques médiévaux, qui disaient *appositio* 'attachement, apostille' le second nom des structures binominales *urbs roma* 'la ville de Rome' ou *Cicero orator* 'l'orateur Cicéron', renvoyant incidemment au même être du monde que le premier nom. Cette coréférence, à l'œuvre dans les appositions authentiques *roi de France de Louis XIV, roi de France* ou *ville des sciences et des arts de Paris, ville des sciences et des arts*, a paru si cruciale qu'elle embrigade de fausses appositions : *le roi Louis, la ville de Paris, une femme médecin, cet imbécile de gendarme*, etc. (*Louis, de Paris, médecin* et *cet imbécile de* incombant à la fonction déterminative).

⁵ Voir une argumentation complète dans Wilmet (2007, p. 235-246). Sur le rapatriement à l'apposition de l'« épithète détachée » : *Maladroit, Pierre a renversé un vase...*, et de l'« apostrophe » (également détachée) : *Dormez, bonnes gens !...*, cf. Wilmet, 1996 et 2001.

« apostrophes » elles aussi « détachées » de *Bonjour, Marie*, auxquelles Goes (2008) ne reconnaît avec les appositions qu'un « air de famille ».

Il nous reste à développer pour conclure une analyse *in extenso* de la phrase *Une hypothèse que je crois qui a été négligée serait-elle la bonne ?*

*

Depuis quelques années, le signataire essaie à ses heures perdues de revivifier l'humble « analyse logique » de la tradition scolaire française en profitant du distributionnalisme américain de Bloomfield et consorts, qui mène, par le canal des « constituants immédiats », des « boîtes » de Hockett, des « parenthèses » de Wells et des « arbres syntagmatiques » de Chomsky, à l'actuelle théorie « x barre » de Chomsky et Jackendoff, jusqu'aux grammaires californiennes GC ou « de construction » et HPSG ou « grammaire syntagmatique guidée par les têtes » : décompositions linéaires ou arborescentes de la phrase en syntagmes nominaux et en syntagmes verbaux, à leur tour décomposables en groupes et en noyaux. Si l'on ressuscite parallèlement le couple des natures et des fonctions (ignoré de la tradition américaine), plus, dans une optique guillaumienne, le rapport d'incidence allant en prédication première – obligatoire – d'un prédicat apport à un sujet support et en prédication seconde – occasionnelle – d'une apposition apport à un apposé support, et si l'on exploite la pragmatique de l'énonciation qui ancre en personne, temps et modalité l'énoncé dans une situation donnée, nous obtenons le découpage suivant⁶.

⁶ **Abréviations utilisées :** P (phrase). PMAT (P matrice d'une P complexe). N (nom). V (verbe). PRO (pronom). SN (syntagme nominal). SV (syntagme verbal). GN (groupe nominal). GV (groupe verbal). NN (noyau nominal). NV (noyau verbal). NVCOP (noyau verbal copule). SOUS-P (sous-phrase d'une P complexe). S-SOUS-P (sous-phrase d'une SOUS-P complexe). ENCHPRO (enchâsseur pronominal). QUANT (déterminant quantifiant). QUAL (déterminant qualifiant). CV1 (complément nucléaire premier du verbe). ATT (attribut). SUJ (sujet). PRED (prédicat). AP (apposé). APP (apposition). **Symboles utilisés :** Δ prévoit l'emplacement d'une sous-phrase. Le signe # (hashtag ou mot-dièse) représente une prédication : #1 prédication première, #2 prédication seconde, /#2/ prédication seconde inscrite à une fonction (les barres obliques solidarisent le segment encadré avec l'élément qui précède). La flèche simple

UNE HYPOTHÈSE QUE JE CROIS QUI A ÉTÉ NÉGLIGÉE SERAIT-ELLE LA BONNE ?

P complexe

PMAT *une hypothèse* Δ *serait-elle la bonne ?*

Énonciation. Personne : 3. Temps : futur du passé. Modalité : interrogation.

Énoncé. #1. SUJ /#2/. PRED-SV → NVCOP *serait* + ATT-PRO *la bonne*.

/#2/ (inversée). AP-PRO *elle*. APP-SN → QUANT *une* + GN ; → NN *hypothèse* + QUAL-Δ ; → ENCHPRO *que* + SOUS-P.

SOUS-P

Énonciation. Personne : 1. Temps : présent. Modalité : assertion.

Énoncé. #1. SUJ-PRO *je*. PRED-SV → CV1 /#2/ + NV *crois*.

/#2/. AP-PRO (*que*). APP-Δ → ENCHPRO *qui* + S-SOUS-P.

S-SOUS-P

Énonciation. Personne : 3. Temps : présent antérieur. Modalité : assertion.

Énoncé. #1. SUJ-PRO (*qui*). PRED-SV → NVCOP *a* (auxiliaire) *été* (auxilié) + ATT *négligée*.

C.Q.F.D. ou à suivre ?

OUVRAGES CITÉS

ARNAULD (A.) & NICOLE (P.), *La logique ou l'art de penser*, Paris, 1662 (édition critique par P. CLAIR & F. GIRBAL, Paris, Vrin, 1965).

BRUNOT (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, vol. II, 1922, ²1953.

DAMOURETTE (J.) & PICHON (É.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1940*, Paris, d'Artrey, s.d. (7 vol. et glossaire).

→ est à lire « se réécrit ». Le trait d'union opère le passage d'une fonction à une nature. Le point-virgule marque la continuation d'une analyse. Ø signale une absence. La mise entre parenthèses rappelle une prise en compte antérieure.

- GODARD (D.), *La syntaxe des relatives en français*, Paris, CNRS, 1988.
- GOES (J.), « Les prédications secondes à prédicat adjectival », dans *Travaux de Linguistique*, 57 (2008), p. 23-42.
- GREVISSE (M.) & GOOSSE (A.), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Bruxelles, De Boeck, ¹⁶2016.
- HÄRMÄ (J.), *Recherches sur les constructions imbriquées relatives et interrogatives en français*, Helsinki, Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Dissertationes Humanarum Litterarum 20, 1979.
- LÉARD (J.-M.), « Une hypothèse que je crois qui est négligée. Le statut de *que*, *qui* et *dont* dans les imbriquées », dans *Travaux de Linguistique*, 20 (1990), 43-72.
- LE BIDOIS (G.) & LE BIDOIS (R.), *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard, 2 vol., 1968.
- LE FLEM (D.), « Toujours les imbriquées en *que*... *qui* : retour à la piste scandinave », dans *Revue Romane*, 27 (1993), p. 163-180.
- MOIGNET (G.), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- MOREAU (M.-L.), « L'homme que je crois qui est venu », dans *Langue Française*, 11 (1971), p. 77-90.
- PIERRARD (M.), « La Nominalisation de Propositions et la Distinction *conjonction/relatif* », dans *Vox Romanica*, 51 (1992), p. 195-209.
- RIEGEL (M.), PELLAT (J.-Ch.), RIOUL (R.), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, ⁴2009.
- WAGNER (R.-L.) & PINCHON (J.), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.
- WILMET (M.), « L'apposition : une fonction à réestimer », dans *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin* (Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996), p. 413-422.
- WILMET (M.), « L'apostrophe. Un bouillon de culture logico-grammatical », dans *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Martin Riegel* (Louvain, Peeters, 2001), p. 429-437.

WILMET (M.), « *Sic transit gloria mundi* : À propos de quelques survivances latines en grammaire française », dans RSL2 (Bruxelles, De Boeck, 2007), p. 235-246.

WILMET (M.), *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1997, ⁵2010.

Copyright © 2018 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Marc Wilmet, Une hypothèse que je crois qui a été négligée... *Poursuite d'un vieux débat* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2018.

Disponible sur : <<http://www.arllfb.be> >